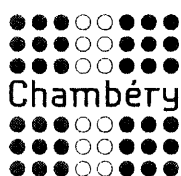




**Analyse des éléments financiers
du rapport annuel 2011 - 2012 de Scolarest**

-
Ville de Chambéry

-
Présentation du 3 juillet 2013



1. Compte d'exploitation 2011-2012

a. Cadrage global avec la comptabilité analytique

Les éléments communiqués dans les comptes d'exploitation sont au global conformes à la comptabilité analytique transmise par Scolarest (Oracle), à l'exception de 2 éléments :

- le chiffre d'affaires a été augmenté de 29.661,62 €
 - l'ajustement relatif à l'article 34 au titre de l'exercice 2011-2012 pour un montant de 28.610,79 €
 - l'ajustement relatif à l'article 34 au titre de l'exercice 2010-2011 pour un montant de -1.050,73 €

- les autres coûts ont été diminués de 24.102,31 €.
 - retraitement des écritures pour les produits sur achats de Pomona en produits divers de gestion de l'exercice 2011-2012 pour 7.617 €
 - retraitement des écritures pour les produits sur achats de Pomona en produits divers de gestion de l'exercice 2010-2011 pour 10.886 €
 - retraitement pour une anomalie sur la comptabilisation de l'abonnement pour Taxes et Cotisations des exercices 2011-2012 et 2010-2011

Au total, il existe donc un écart de 53.764 € sur le résultat présenté.

	Oracle	CRF	Ecart CRF/Oracle
Chiffre d'affaires	2 015 222 €	2 044 884 €	29 662 €
Coûts matières	1 058 164 €	1 058 164 €	- 0 €
Frais de personnel	626 022 €	626 022 €	0 €
Autres coûts	375 297 €	351 195 €	- 24 102 €
Total	- 44 261 €	9 503 €	53 764 €

b. Les frais de structure

Les frais de structure imputés à la DSP représentent 7.0 % du chiffre d'affaires.

Ce taux est tout à fait "acceptable" au regard des pratiques habituelles en matière de DSP restauration.

c. Les produits sur achats

Les produits sur achats représentent 21.9% des coûts matières, en léger recul par rapport à l'année passée (22.3%).

d. Répartition des charges entre la DSP et les extérieurs

Les clés de répartition ne sont pas présentées par Scolarest, ce qui est pourtant obligatoire au regard du décret de mars 2005.

Scolarest pratique essentiellement 5 sortes de clés de répartition de ses charges :

- Une clé basée sur une première formule de calcul : calcul théorique du coût matières pour les extérieurs et imputation de la différence sur les coûts de la DSP
- Une clé basée sur une seconde formule de calcul : le prix contractuel multiplié par le nombre de repas réel. Cette clé concerne les frais de personnel.
- Une clé basée sur une imputation totale à la DSP. Cela concerne principalement les charges liées aux immobilisations.
- Une clé basée sur une proportionnalité totale relative au nombre de repas.
- Une clé basée visiblement sur une imputation "réelle" des charges spécifiques.

Dans le détail des charges :

Pour l'alimentaire :

Page 56 du rapport annuel, Scolarest présente pour la première fois, un tableau présentant le "Calcul du coût matière des clients extérieurs".

La méthode de Scolarest consiste donc dans un premier temps à évaluer le coût des repas des extérieurs et ensuite à imputer à la DSP le différentiel entre le montant total de la dépense alimentaire de la cuisine centrale et le montant calculé pour les repas extérieurs.

Il est à noter que les prix de revient alimentaires unitaires n'ont pas été revalorisés depuis 2009-2010. Après calcul, en prenant en compte les mêmes taux de revalorisation que ceux de la formule de révision contractuelle, les dépenses alimentaires imputées par Scolarest sur les repas extérieurs auraient dû être plus fortes de 6802 €. Par conséquent, les dépenses alimentaires imputées sur la DSP sont surévaluées du même montant.

Par ailleurs, il est à noter que les repas de la Maison de l'Enfance ne sont pas intégrés dans le calcul du coût matières pour les extérieurs. La quote-part relative des dépenses alimentaires pour ce client extérieur est donc imputée (à tort) sur les comptes de la DSP.

- Cette méthode ne permet pas de présenter la réalité des dépenses alimentaires, notamment pour la DSP.

Pour les frais de personnel :

Scolarest impute à la DSP, l'organisation prévue à l'origine du contrat.

- Cette méthode ne permet pas de présenter la réalité des dépenses de frais de personnel, notamment ceux affectés à la DSP.

Pour les charges imputées à 100% :

Les charges imputées à 100% sur la DSP se présentent comme suit :

	DSP		Extérieurs	Totaux		% DSP	% ext
Location materiel & salle	218 €	0.00 €	- €	218 €	0.00 €	100.0%	0.0%
Contrat Maintenance & nettoyage	39 917 €	0.11 €	- €	39 917 €	0.08 €	100.0%	0.0%
Honoraires divers	967 €	0.00 €	- €	967 €	0.00 €	100.0%	0.0%
Amortissement	75 606 €	0.20 €	- €	75 606 €	0.15 €	100.0%	0.0%
Pphe	21 383 €	0.06 €	- €	21 383 €	0.04 €	100.0%	0.0%

- Cette méthode appelle plusieurs remarques :
 - Les frais d'impayés doivent logiquement être affectés à la DSP (PPIIE)
 - Concernant les charges liées aux investissements, il convient de vérifier si elles correspondent à la contrepartie "normale" de ce qui est versé au titre de la redevance pour les repas extérieurs.

Pour les charges avec une imputation proportionnelle au repas :

	DSP		Extérieurs		Totaux		% DSP	% ext
Achat petit materiel	4 071 €	0.01 €	1 040 €	0.01 €	5 111 €	0.01 €	79.7%	20.3%
Bacterio	1 395 €	0.00 €	356 €	0.00 €	1 751 €	0.00 €	79.7%	20.3%
Blanchissage & ouattoses	8 927 €	0.02 €	2 280 €	0.02 €	11 207 €	0.02 €	79.7%	20.3%
Prod lessiviels	10 006 €	0.03 €	2 556 €	0.02 €	12 562 €	0.02 €	79.7%	20.3%
Frais administratif	24 329 €	0.06 €	6 214 €	0.05 €	30 543 €	0.06 €	79.7%	20.3%
Autres frais exploitation	1 461 €	0.00 €	373 €	0.00 €	1 834 €	0.00 €	79.7%	20.3%
Fluides	34 393 €	0.09 €	8 785 €	0.07 €	43 178 €	0.09 €	79.7%	20.3%
Frais deplacement	27 016 €	0.07 €	6 900 €	0.05 €	33 916 €	0.07 €	79.7%	20.3%
Informatique	9 756 €	0.03 €	2 492 €	0.02 €	12 248 €	0.02 €	79.7%	20.3%
Charges bancaires exploitation	1 705 €	0.00 €	435 €	0.00 €	2 140 €	0.00 €	79.7%	20.3%

Ces frais d'exploitation sont imputés à hauteur de 79.7% sur la DSP.

Ce % correspond au ratio "Nombre de repas DSP + Maison de l'Enfance / Nombre de repas total". Scolarest intègre donc une quote-part des frais liés aux repas de la Maison de l'Enfance sur les comptes de la DSP (!).

Pour mémoire, la part relative de la DSP, hors repas de la Maison de l'Enfance est de 73.8%. Les charges d'exploitation imputées à la DSP sont donc surévaluées de l'ordre de 6% (environ 9 K€).

e. Charges liées aux immobilisations imputées à 100% à la DSP et redevance versées au titre des repas extérieurs.

Comme mentionné plus haut, il convient de vérifier si la redevance versée pour l'activité extérieure couvre les avantages tirés de la mise à disposition de la cuisine centrale. Aussi, il convient de mettre en comparaison ces deux éléments.

Pour mémoire, les charges concernées :

Location materiel & salle	218 €
Contrat Maintenance & nettoyage	34 393 €
Honoraires divers	39 917 €
Amortissement	2 066 €
	76 594 €

Avec une répartition de ces charges, au prorata du nombre de repas, les extérieurs devraient supporter une charge de 20.060 €.

Scolarest a versée, cette année, au titre de l'activité extérieure 37.680,97 €.

- La redevance au titre des extérieurs couvre donc largement les charges liées aux investissements.

f. Evolution par rapport à l'année précédente.

	2010-2011						2011-2012									
	DSP		Extérieurs		Totaux		% DSP	% ext	DSP		Extérieurs		Totaux		% DSP	% ext
Nombre de repas	366 446		179 555		546 001		67.1%	32.9%	374 337		132 830		507 167		73.8%	26.2%
Chiffre d'affaires	1 604 899 €	4.38 €	559 541 €	3.12 €	2 164 440 €	3.96 €	74.1%	25.9%	1 669 915 €	4.46 €	374 969 €	2.82 €	2 044 884 €	4.03 €	81.7%	18.3%
Coûts matières	795 128 €	2.17 €	289 533 €	1.61 €	1 084 661 €	1.99 €	73.3%	26.7%	859 155 €	2.30 €	199 009 €	1.50 €	1 058 164 €	2.09 €	81.2%	18.8%
Frais de personnel	527 742 €	1.44 €	110 387 €	0.61 €	638 129 €	1.17 €	82.7%	17.3%	555 249 €	1.48 €	70 773 €	0.53 €	626 022 €	1.23 €	88.7%	11.3%
Autres coûts	200 197 €	0.55 €	89 135 €	0.50 €	289 332 €	0.53 €	69.2%	30.8%	208 411 €	0.56 €	55 794 €	0.42 €	264 205 €	0.52 €	78.9%	21.1%
Total	81 832 €	0.22 €	70 486 €	0.39 €	152 318 €	0.28 €	53.7%	46.3%	47 100 €	0.13 €	49 393 €	0.37 €	96 493 €	0.19 €	48.8%	51.2%

Résultats de la DSP

Les résultats 2011-2012 de la DSP connaissent une nette détérioration par rapport à l'année précédente avec un recul de l'ordre de 42%.

Le chiffre d'affaires évolue de 4.05% avec un impact lié au nombre de repas de l'ordre de 2.2%.

Le coût alimentaire de la DSP évolue de 8.05% par rapport à l'exercice précédent. Si l'on tient compte de l'erreur liée à l'absence de % de revalorisation des repas extérieurs, de l'effet volume du nombre de repas (2.2%) et de l'inflation constatée par Scolarest sur les achats alimentaires (2.85%), l'évolution naturelle liée à l'amélioration de la qualité des repas pour la Ville de Chambéry serait de l'ordre de 2.29%.

Les frais de personnel évoluent de 5.21%. Cette évolution n'est pas normale. En effet, Scolarest présente en pages 35 et 36 du rapport annuel, l'organisation de personnel de la cuisine centrale. Il s'avère que le nombre total de postes s'élève à 18.5 postes contre 19.5 postes pour l'exercice 2010-2011. En effet, le poste d'agent d'entretien a été supprimé. Or, cette suppression aurait dû bénéficier à la DSP et non aux repas extérieurs. Il conviendrait donc de réintégrer cette économie dans les comptes de la DSP.

Les autres coûts d'exploitation évoluent de 4.10 %. Deux postes ont retenu notre attention :

- ✓ les fluides ont évolué de 19.5% au global (+7039 €) dont 5.2 K€ au titre d'une régularisation d'abonnement comptable sur l'exercice précédent.
- ✓ les PPHE (impayés) ont évolué de 19500 € par rapport à l'année précédente.

Résultats des repas extérieurs

Le compte de résultat de l'activité extérieure connaît également une très forte dégradation de l'ordre de 30% par rapport à 2010-2011.

Cette évolution est essentiellement dû à la très forte diminution de la production de repas extérieurs (-26%) avec la perte notamment du contrat de la ville de Yenne et l'impact de l'arrêt du contrat provisoire lié aux Championnats du Monde.

- Il conviendrait de revoir le compte d'exploitation des repas extérieurs après les retraitements exposés ci-dessus.

2. Gestion des impayés

Le niveau des impayés de 2011-2012 présenté dans le rapport annuel est de 13366.92 €. Malheureusement Scolarest ne présente pas le % que cela représente au regard de ce qui a été facturé aux usagers.

Il aurait été également intéressant de connaître la répartition de ces impayés par type de tarifs.

Il est à noter, un léger écart par rapport à ce qui est présenté dans le compte d'exploitation sur la ligne PPHE pour 21383 € et sur la ligne PP et provisions pour risques pour -7794 € soit un total de 13589 €.

3. La clause d'ajustement des prix unitaires

L'ajustement des prix unitaires est, selon nos calculs, surévalué de 3079.01 € en défaveur de la Ville.

	Contrat	Facturé Scolarest	Ecart 1	Ajustement scolarest	Ecart 2
Scolaire	940 212.31 €	953 833.71 €	13 621.40 €	12 981.03 €	- 640.37 €
PA Midi	294 790.74 €	263 485.41 €	- 39 153.18 €	- 41 591.82 €	- 2 438.64 €
Portage	259 140.42 €	254 587.19 €			
PA soir	34 879.50 €	31 584.88 €			
Total	1 529 022.97 €	1 503 491.19 €	- 25 531.78 €	- 28 610.79 €	- 3 079.01 €

Il faut par ailleurs noter que le nombre de repas déclaré dans le tableau est différent de celui présenté plus avant : 374315 au lieu de 374337.

4. Redevance versée pour l'activité extérieure

Le chiffre d'affaires présenté dans le compte d'exploitation est conforme aux éléments de la comptabilité analytique.

En revanche, il existe des écarts dans les montants affichés par Scolarest au titre de cette redevance :

- ✓ 37680.97 € en page 66 du rapport
- ✓ 38272 € dans le compte d'exploitation

5. Organisation du personnel

L'organigramme présenté en annexe permet de dénombrer 18.5 postes sur la cuisine centrale. Comme mentionné plus haut, le poste d'agent d'entretien a été supprimé.

	Type contrat	Durée de travail	Effectifs 2011-2012	Effectifs 2010-2011
Directrice	CDI	Temps plein	1.0	1.0
Directeur adjoint	CDI	Temps plein	1.0	1.0
Chef de production	CDI	Temps plein	1.0	1.0
Chef de cuisine	CDI	Temps plein	1.0	1.0
Responsable régie	CDI	Temps plein	1.0	1.0
Diététicienne	CDI	Temps plein	1.0	1.0
Cuisiniers	CDI	Temps plein	2.0	2.0
Chauffeurs	CDI	Temps plein	2.0	2.0
Agent logistique	CDI	Temps plein	1.0	1.0
Employé de collectivité	CDI	Temps plein	4.0	4.0
Plongeur	CDI	Intermittent 50%	1.5	1.5
Chauffeur	CDD	Intermittent 60%	1.0	1.0
Employée administrative	CDI	Temps partiel 80%	1.0	1.0
Agent d'entretien	CDI	Temps partiel 80%		1.0
			18.5	19.5

- Il est à regretter que Scolarest ne présente pas la répartition des personnels entre la DSP et l'activité extérieure.